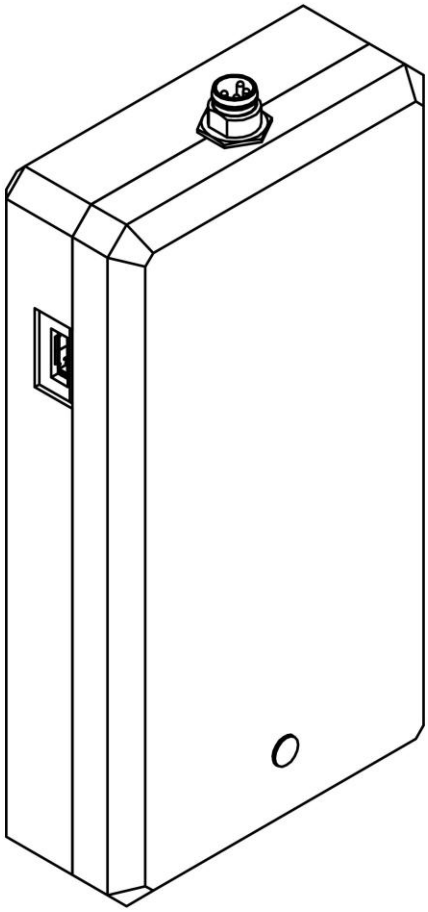


Connect Bridge

FR – Notice d´utilisation (Traduction de l'original)

Rev.00 | 03/2026
Machine ID: 3605615; 3605616
Document ID: 1502993-00

FR – Notice d´utilisation (Traduction de l'original) - 2 -

FR – Notice d´utilisation (Traduction de l'original)

1 Généralités - 4 -
1.1 Introduction - 4 -
1.2 Remarques sur les droits d'auteur et de propriété intellectuelle - 4 -
1.3 Remarques pour l'exploitant - 4 -
2 Sécurité - 6 -
2.1 Généralités - 6 -
2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles - 6 -
2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant - 7 -
2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service - 7 -
2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage - 8 -
2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers - 8 -
3 Données produit - 10 -
3.1 Description fonctionnelle - 10 -
3.2 Utilisation conforme - 12 -
3.3 Connect Cloud – Paramètres et requêtes - 13 -
3.4 Conditions ambiantes - 13 -
3.5 Mauvaise utilisation raisonnablement prévisible - 14 -
3.6 Marquages et étiquettes sur le produit - 15 -
3.7 Risque résiduel - 16 -
4 Montage - 17 -
4.1 Montage et mise en service – Connect Bridge - 17 -
4.1.1 Montage – Raccordement sur l'élément de commande - 17 -
4.1.2 Montage – Raccordement sur le panneau de raccordement (en option) - 18 -
4.1.3 Mise en service - 19 -
5 Réparation - 20 -
5.1 Maintenance et entretien - 20 -
5.2 Dépannage - 21 -
6 Mise au rebut - 23 -
7 Mise au rebut - 23 -
8 Pièce jointe - 24 -
8.1 Déclaration de conformité CE - 24 -

8.2 UKCA Declaration of Conformity - 25 -
8.3 Caractéristiques techniques - 26 -
8.4 Fiche dimensionnelle - 27 -
8.5 Pièces de rechange et accessoires - 28 -

1 Généralités

1.1 Introduction

Le présent mode d'emploi est une aide considérable afin d'assurer le maniement correct et sans danger du produit.

Il comprend des consignes importantes afin d'exploiter le produit de manière sûre, conforme et économique. Le respecter aide à éviter toute mise en danger, à réduire les frais de réparations et les temps d'arrêt et à optimiser la fiabilité et la durée de vie du produit. Le présent mode d'emploi doit constamment être disponible et doit être lu et appliqué par toutes les personnes qui se voient confier des travaux sur ou avec le produit.

Cela inclut entre autres :

- l'utilisation et le dépannage pendant le fonctionnement,
- le maintien en bon état (entretien, maintenance),
- le transport,
- le montage,
- la mise au rebut.

Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs.

1.2 Remarques sur les droits d'auteur et de propriété intellectuelle

Le présent mode d'emploi doit être traité de manière confidentielle et doit uniquement être accessible aux personnes autorisées. Toute transmission à des tiers est soumise à l'accord écrit préalable du fabricant KEMPER GmbH.

L'ensemble de la documentation est protégé par la loi relative aux droits d'auteur. Toute forme de transmission, de reproduction ou d'utilisation partielle ainsi que la communication de leur contenu sont interdites sans autorisation écrite expresse.

Toute enfreinte sera passible de poursuites pénales et donnera lieu à une astreinte au versement de dommages et intérêts.

Les droits de propriété industrielle tels que les brevets, les marques ou les dessins et modèles sont la propriété exclusive du fabricant.

1.3 Remarques pour l'exploitant

Le présent mode d'emploi fait partie intégrante du produit.
L'exploitant doit s'assurer que le personnel opérateur en prend connaissance.

En raison des directives nationales concernant la prévention des accidents et la protection environnementale et afin de respecter les instructions opératoires, le présent mode d'emploi doit être complété par l'exploitant, les informations relatives à l'obligation de surveillance et de rapport relatives aux particularités fonctionnelles y compris, par exemple concernant l'organisation du travail, les procédures et le personnel mandaté. Outre le mode d'emploi et les réglementations légales de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le site d'utilisation, il convient également de prendre en compte les règles techniques reconnues relatives au travail sécurisé et conforme.

Sans autorisation préalable du fabricant, l'exploitant n'a pas le droit d'effectuer de modifications, de transformations ou d'installer des éléments complémentaires pouvant entraver la sécurité ! Les pièces de rechange destinées à être utilisées doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant. En cas d'utilisation de pièces d'origine, la conformité est toujours garantie.

Il ne peut être mandaté qu'un personnel formé ou instruit au fonctionnement, à la maintenance et au transport du produit. Définir clairement les compétences du personnel en charge de la manipulation, de la maintenance et du transport.

2 Sécurité

2.1 Généralités

Ce produit a été élaboré et conçu selon l'état actuel de la technique et des règles de sécurité technique reconnues. Le fonctionnement du produit peut engendrer des dangers techniques pour l'opérateur ou des dommages sur le produit et d'autres biens matériels, si le produit :

- est utilisé par du personnel non formé ou non instruit,
- est utilisé de manière non conforme et / ou
- est entretenue de manière non conforme.

2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles

⚠ DANGER

Combiné au mot signalétique « Danger », ce symbole indique un danger imminent. Tout non-respect des consignes de sécurité entraîne une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Combiné au mot signalétique « Avertissement », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ ATTENTION

Combiné au mot signalétique « Attention », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner de légères blessures ou des blessures bénignes.
Peut également être utilisé pour avertir de dommages matériels.

REMARQUE

Les remarques générales constituent des informations complémentaires simples n'avertissant pas face aux dommages corporels ou matériels.

1. Les énumérations d'étapes sont indiquées par des chiffres suivis d'un point, le respect de l'ordre indiqué est primordial.
- Les énumérations de pièces sont indiquées par des signes dans une légende ou pour des instructions pour lesquelles suivre l'ordre est

secondaire.

2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant

Le cas échéant, il incombe à l'exploitant d'apposer des marquages et panneaux supplémentaires sur le produit et dans son environnement.

Ces marquages et panneaux peuvent par ex. se référer à la directive de port obligatoire de l'équipement de protection individuelle.

2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service

Avant toute utilisation, l'opérateur du produit doit être instruit par le biais d'informations, de consignes et de formations au maniement du produit et des matériaux et auxiliaires utilisés.

Le produit ne doit être utilisé que dans un état technique irréprochable et de manière conforme, consciente des directives de sécurité et des dangers et en respectant le présent mode d'emploi ! Tous les dysfonctionnements, et en particulier ceux qui pourraient influer sur la sécurité doivent être immédiatement réparés !

Toute personne mandatée pour la mise en service, l'opération ou la réparation, doit avoir lu et compris ce mode d'emploi. Cela s'applique particulièrement aux personnes n'opérant le produit que de manière occasionnelle.

Le présent mode d'emploi doit impérativement se trouver constamment à proximité du produit.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages et les accidents causés par le non-respect du mode d'emploi.

Il convient de respecter les consignes de prévention des accidents en vigueur ainsi que les autres réglementations reconnues concernant les techniques de sécurité et la médecine du travail.

Clairement définir les compétences pour les différentes activités dans le cadre de la maintenance et de la réparation et les respecter. C'est le seul moyen d'éviter les manipulations incorrectes, notamment en cas de danger.

L'exploitant doit obliger le personnel opérateur et de maintenance à porter les équipements de protection individuelle. Il s'agit plus particulièrement des chaussures de sécurité, des lunettes de protection et des gants.

Ne pas porter de cheveux longs non attachés, des vêtements amples ou des bijoux ! Il y a toujours un risque de rester accroché quelque part ou d'être entraîné ou happé par des pièces mobiles !

Si le produit présente des modifications entravant la sécurité, immédiatement interrompre l'opération, sécuriser la zone et avertir l'incident au service / à la personne compétente !

Seul le personnel fiable et formé est autorisé à travailler avec et sur le produit. Respecter l'âge minimum légal !

Le personnel à former, à instruire ou se trouvant dans le cadre d'une formation générale ne peut œuvrer sur le produit qu'en étant constamment surveillé par une personne expérimentée !

2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage

Les portes de service et de maintenance doivent librement être accessibles en permanence.

Uniquement réaliser les travaux d'équipement, de maintenance et de réparation ainsi que les dépannages après la mise hors circuit du produit.

Toujours resserrer les vis desserrées lors des travaux de maintenance et de réparation ! Dans la mesure où cela est prescrit, serrer à fond les vis prévues à cet effet à l'aide d'une clé dynamométrique.

Avant le début des travaux de maintenance, de réparation ou d'entretien, protéger en particulier les raccords à vis et boulonnages contre les impuretés et produits d'entretien.

Respecter les intervalles réglementaires ou ceux stipulés dans le mode d'emploi pour les contrôles ou inspections récurrents.

Avant de procéder au démontage, marquer les pièces selon leur appartenance.

2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers

⚠ AVERTISSEMENT

Danger engendré par le rayonnement du réseau de téléphonie mobile

Le rayonnement du réseau de téléphonie mobile peut perturber les appareils électroniques et les appareils médicaux.

Il est interdit d'employer le produit :

- à proximité d'appareils médicaux, tels que stimulateurs cardiaques, pompes à insuline et dispositifs similaires.
- dans les hôpitaux, stations-services et établissements médicaux.
- à proximité d'appareils électroniques à haute précision.
- à proximité de champs électromagnétiques puissants.

3 Données produit

3.1 Description fonctionnelle

Ce produit sert à la transmission sans fil des données de fonctionnement et d'état d'appareils compatibles vers une plateforme cloud à des fins d'analyse et de surveillance.

Le produit est relié à l'appareil de filtrage connecté via une interface de communication M8 à 4 broches, qui assure à la fois son alimentation électrique et la transmission des données.

Une interface micro-USB supplémentaire est disponible exclusivement à des fins de maintenance et de programmation.

Une fois connecté, le produit démarre automatiquement et établit de lui-même une connexion au réseau mobile. La transmission des données s'effectue principalement via le réseau LTE 4G. En cas de couverture réseau insuffisante, le produit bascule automatiquement vers les réseaux 3G ou 2G disponibles. Il se connecte alors de manière autonome au meilleur réseau mobile disponible.

Dès qu'une connexion stable est établie, les données de fonctionnement de l'appareil de filtration connecté sont transmises à une plateforme cloud toutes les 5 minutes. Ces données servent à la surveillance à distance, à l'analyse et à l'optimisation du fonctionnement de l'installation.

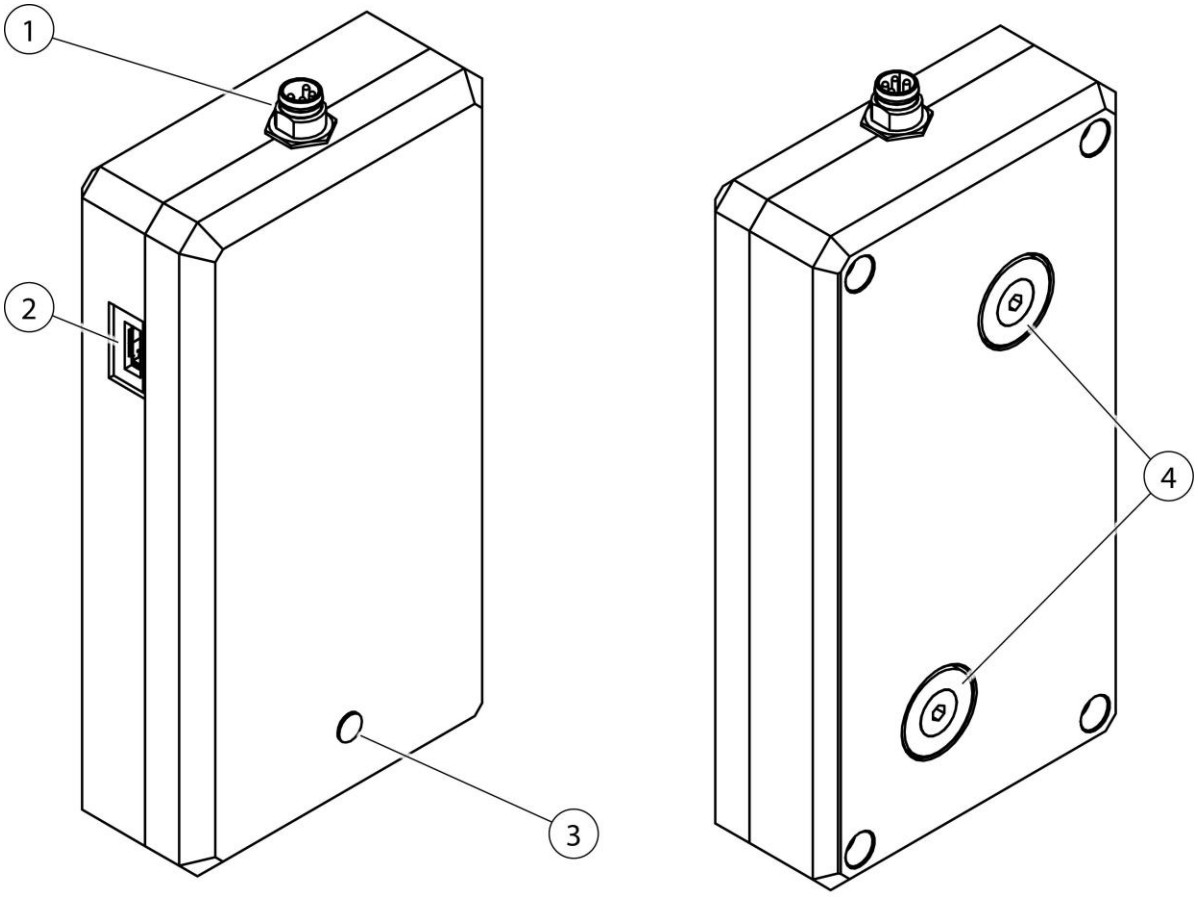


Fig.1 : Description du produit

Réf.	Désignation	Fonction
1	Connecteur M8 à 4 broches	Sert à l'alimentation électrique ainsi qu'à la transmission des données de fonctionnement et d'état entre le produit et le dispositif de filtrage raccordé.
2	Prise micro-USB	Interface destinée à la programmation et à la maintenance (réservée au fabricant).
3	LED d'état	Affichage de l'état actuel de fonctionnement et de connexion du produit.
		Clignotement bleu : le produit est hors ligne et tente de se connecter au réseau mobile.
		Clignotement rapide vert : le produit est connecté au réseau mobile et établit actuellement la connexion avec le cloud.
		Clignotement vert décroissant : la connexion au réseau mobile et au cloud est établie.
		Clignotement rouge : état d'erreur, pas de transmission de données.

4	Support magnétique	Permet de fixer facilement et en toute sécurité le produit sur les surfaces métalliques de l'appareil de filtration ou à proximité de celui-ci.

Tableau1 : Description du produit

REMARQUE

Les réglages et les consultations s'effectuent via le cloud :

- https://kemperconnect.de

3.2 Utilisation conforme

Le module de communication externe convient uniquement à la transmission sans fil des données de fonctionnement et d'état d'un appareil de filtration compatible vers la plateforme cloud.

La transmission des données s'effectue sur le réseau 4G LTE via une connexion au réseau de téléphonie mobile. En cas de couverture insuffisante du réseau, le produit bascule automatiquement vers les réseaux 3G ou 2G.

Le produit est prévu uniquement pour l'utilisation avec les appareils de filtration autorisés par le fabricant et dans les conditions techniques décrites dans le présent mode d'emploi.

Une utilisation à d'autres fins ou sur des appareils non autorisés est considérée comme non conforme.

Font partie de l'utilisation conforme :

- l'installation et le raccordement électrique des appareils prévus via la prise de communication M8,
- le fonctionnement dans les conditions environnementales spécifiées,
- l'utilisation dans le réseau de téléphonie mobile conformément aux prescriptions nationales en vigueur,
- ainsi que le respect de toutes les consignes de sécurité et de montage indiquées dans le présent manuel.

Toute utilisation dépassant ce cadre, notamment pour la transmission d'autres données, la manipulation des réglages de l'appareil ou le raccordement à des systèmes non autorisés, est considérée comme non conforme.

Une telle utilisation peut entraîner des dangers pour les personnes, l'appareil ou l'environnement, ainsi qu'une perte des droits concernant la garantie et la responsabilité.

3.3 Connect Cloud – Paramètres et requêtes

Le produit peut être connecté au KEMPER Connect Cloud via le réseau mobile.

Pour pouvoir utiliser les fonctionnalités du KEMPER Connect Cloud, le produit doit d'abord être enregistré dans le cloud.

Vous trouverez de plus amples informations et un guide détaillé à l'adresse suivante :

1. https://kemperconnect.de

REMARQUE

Norme de téléphonie mobile requise

Le produit peut être connecté à un réseau mobile partout dans le monde. Pour cela, un réseau mobile compatible avec les normes 2G, 3G ou 4G est nécessaire.

3.4 Conditions ambiantes

Toute utilisation ou stockage de l'appareil en dehors de la plage indiquée est réputée non conforme et peut nuire au fonctionnement, à la puissance d'aspiration et à l'effet protecteur conformément à la norme DIN EN ISO 21904. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages en résultant.

Généralités :

- Air ambiant exempt de poussière, d'acides, de gaz corrosifs et d'autres substances agressives.
- Altitude au-dessus du niveau de la mer : max. 1000 m [3281 ft].
- Uniquement pour les produits homologués en conséquence : fonctionnement en intérieur ou en plein air autorisé.

Fourchette de température de l'air ambiant :

Mode de fonctionnement	Fonctionnement	Transport / stockage

En intérieur (À l'intérieur)	+5 °C à +40 °C [+41 °F à +104 °F]	−20 °C à +50 °C [−4 °F à +122 °F]
En plein air (Uniquement avec les produits homologués en conséquence)	−10 °C à +40 °C [+14 °F à +104 °F]	−20 °C à +50 °C [−4 °F à +122 °F]

Tabl. 2 : fourchette de température de l'air ambiant

Humidité relative de l'air (sans condensation, sauf indication contraire) :

- **En intérieur :** jusqu'à 50 % à +40 °C [+104 °F], jusqu'à 90 % à +20 °C [+68 °F]
- **En plein air :** jusqu'à 100 %, y compris la condensation temporaire due aux influences météorologiques

3.5 Mauvaise utilisation raisonnablement prévisible

En respectant les clauses d'utilisation conforme, il est impossible de prévoir une mauvaise utilisation de ce produit pouvant entraîner des situations dangereuses incluant des blessures corporelles.

- Choisir le site d'installation de manière à ce que le produit ne gêne personne dans son espace de travail.
- Tenir compte des caractéristiques de performance du produit. Voir chapitre Caractéristiques techniques.

Le produit n'est PAS prévu pour les utilisations suivantes.

Le fonctionnement est interdit dans les zones :

- à l'extérieur de bâtiments. Le produit ne résiste pas aux intempéries.

Le produit :

- ne doit pas être utilisé comme support d'objets ou de liquides.
- ne doit pas être exposé à des jets d'eau directs.

3.6 Marquages et étiquettes sur le produit

Diverses étiquettes et plaques sont apposées sur le produit. Elles servent à identifier le produit et à fournir des informations sur les risques liés à la sécurité et les points de raccordement.

Les marquages et étiquettes endommagés, illisibles ou retirés doivent être remplacés sans délai par de nouveaux marquages équivalents. Les étiquettes de remplacement doivent être apposées au même emplacement.

L'exploitant doit s'assurer que les marquages et étiquettes supplémentaires requis sont apposés sur le produit ainsi que dans son environnement immédiat.

En fonction du pays d'utilisation, le fabricant peut fournir des consignes de sécurité et des pictogrammes supplémentaires conformément aux dispositions légales en vigueur.

Symbole / Étiquette	Désignation	Emplacement
Plaque signalétique	• Nom et adresse complète du fabricant • Numéro de série • Année de fabrication • Poids • Marquage CE	Bien visible sur le produit
	Avertissement concernant une tension électrique dangereuse	Sur tous les boîtiers de raccordement, coffrets électriques et armoires électriques basse tension
	Raccordement du conducteur de protection	À côté des vis de mise à la terre
	Avertissement concernant les surfaces chaudes	Sur toutes les surfaces dont la température dépasse 60 °C

	Avertissement concernant les risques de blessures aux mains	Au niveau de tous les points de serrage
	Avertissement concernant les pièces sous pression	Sur tous les composants et sous-ensembles sous pression
	Respecter le mode d'emploi	Bien en vue sur le produit ou à proximité immédiate de la zone de commande
	Utiliser des gants de protection et des vêtements de protection lors d'opérations telles que le remplacement des cartouches filtrantes ou d'autres travaux de nettoyage	Sur la tôle de revêtement avant du bloc filtrant
	Porter un masque de protection respiratoire lors d'opérations telles que le remplacement des cartouches filtrantes ou d'autres travaux de nettoyage	Sur la tôle de revêtement avant du bloc filtrant
	Marque de certification DGUV	Bien visible sur le produit, de préférence sur la plaque signalétique ou à proximité immédiate de celle-ci

Tableau3 : Marquages et étiquettes sur le produit

3.7 Risque résiduel

Même en respectant à la lettre les consignes de sécurité, l'exploitation du produit n'exclut pas un des risques résiduels décrits par la suite.

Toutes les personnes travaillant sur ou avec le produit doivent connaître ce risque résiduel et se plier aux directives, lesquels empêchent que ces risques résiduels provoquent des accidents ou des dommages.

4 Montage

4.1 Montage et mise en service – Connect Bridge

REMARQUE

Le produit (en option) peut être raccordé à l'élément de commande ou au panneau de raccordement de l'appareil d'aspiration.

4.1.1 Montage – Raccordement sur l'élément de commande

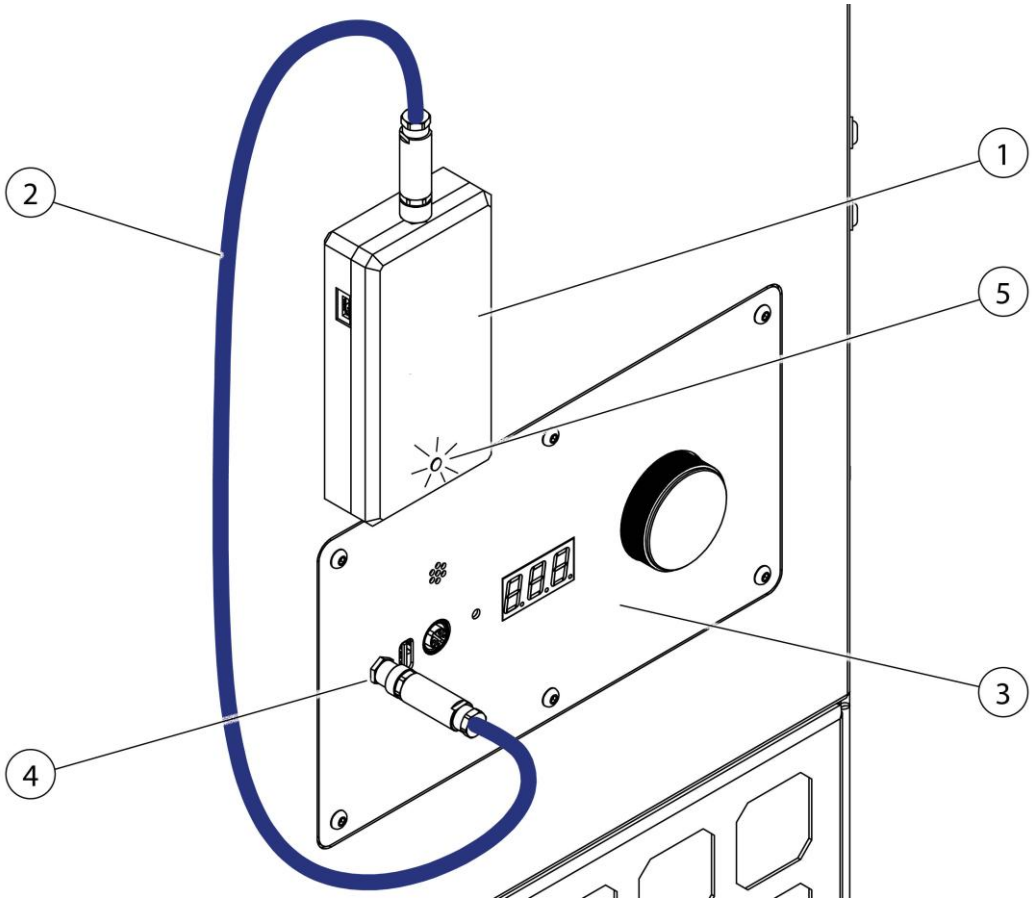


Fig. 2 : exemple de montage 1

4.1.2 Montage – Raccordement sur le panneau de raccordement (en option)

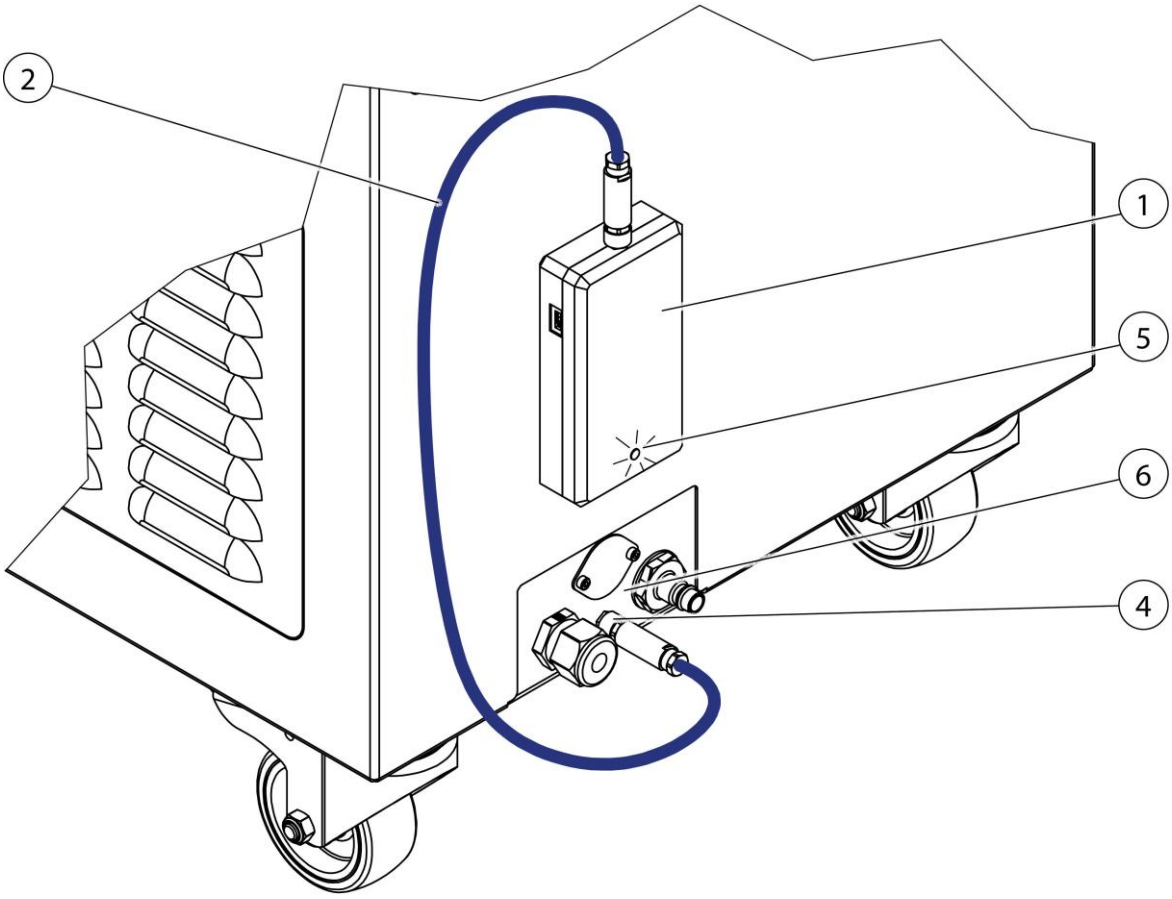


Fig. 3 : exemple de montage 2

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Produit (Connect Bridge)	4	Prise de raccordement (M8) élément de commande
2	Câble de raccordement (câble de données)	5	LED d'état
3	Élément de commande de l'appareil de filtration	6	Panneau de raccordement de l'appareil de filtration

Tabl. 4 : exemple de montage

Procéder comme suit au montage :

1. Fixer le produit (pos. 1) à une surface métallique appropriée de l'appareil raccordé à l'aide du support magnétique intégré.
2. Raccorder le produit (pos. 1) à l'aide du câble de raccordement fourni (pos. 2), puis brancher le câble sur la prise de raccordement (pos. 4) de

l'élément de commande (pos. 3) ou, de manière alternative, sur le panneau de raccordement (pos. 6).

3. Sécuriser le connecteur du câble de raccordement (pos. 2) en serrant à fond l'écrou-raccord au niveau de la fiche et de la prise.

4.1.3 Mise en service

REMARQUE

Dès que le produit est connecté à l'appareil de filtration à interroger, il essaie de se connecter au réseau de téléphonie mobile.

Pos.	Désignation	Fonction
5	LED d'état	Affichage de l'état de fonctionnement et de connexion actuel du produit.
		Clignotement bleu : le produit est hors ligne et tente d'établir une connexion au réseau de téléphonie mobile.
		Clignotement rapide vert : le produit est connecté au réseau de téléphonie mobile et est en train d'établir une connexion avec le cloud.
		Clignotement vert pulsé : la connexion au réseau de téléphonie mobile et au cloud est établie.
		Clignotement rouge : état d'erreur, aucune transmission de données.

Tabl. 5 : mise en service

5 Réparation

Les prescriptions décrites dans ce chapitre doivent être considérées comme des exigences minimales. En fonction des conditions de service, des directives complémentaires peuvent s'avérer nécessaire afin de conserver le produit dans un état optimal.

Les travaux de maintenance et de réparations décrits dans ce chapitre sont strictement réservés au personnel de l'exploitant formé aux réparations.

Les pièces de rechange requises en vue du fonctionnement doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant.

En cas d'utilisation de pièces d'origine, la conformité est toujours garantie.

Veiller à une mise au rebut sûre et écologique des consommables ainsi que des pièces remplacées.

Pendant les travaux d'entretien, observer les consignes de sécurité stipulées dans le présent mode d'emploi.

5.1 Maintenance et entretien

Le produit est conçu pour ne nécessiter aucune maintenance et ne requiert pas de travaux de maintenance réguliers dans le cadre de son fonctionnement normal.

Afin de garantir un fonctionnement fiable et sûr de manière durable, il convient toutefois de respecter les points suivants :

Contrôles réguliers

- Contrôle visuel du module et des câbles de raccordement pour s'assurer de l'absence de dommages, de corrosion ou de salissures.
- Contrôle de la LED d'état pour s'assurer de l'affichage correct de l'état du fonctionnement.

Nettoyage

- Si nécessaire, nettoyer le module à l'aide d'un chiffon doux légèrement humide.
- Ne pas utiliser de produits nettoyants contenant des solvants ou abrasifs, car ceux-ci peuvent endommager la surface ou les joints.
- Ne pas plonger le module dans l'eau ou dans d'autres liquides.

Logiciel et micrologiciel

- Les mises à jour du logiciel ou du micrologiciel doivent être effectuées exclusivement par le fabricant ou des partenaires S.A.V. agréés.

- Les modifications arbitraires peuvent entraîner des dysfonctionnements et contribuer à l'annulation de la garantie.

5.2 Dépannage

Panne	Cause possible	Mesure à prendre
Le produit ne fonctionne pas La LED d'état ne s'allume pas	Absence d'alimentation électrique	Alimenter en tension l'appareil de filtration à interroger
	Branchement incorrect ou défaut du câble de raccordement (câble de données)	Vérifier les connecteurs. Remplacer le câble défectueux.
Aucune transmission des données	Aucune connexion au réseau de téléphonie mobile	Vérifier la couverture du réseau sur le site. Le cas échéant, employer le produit à un autre endroit.
		Vérifier les connecteurs
Transmission irrégulière des données	Réseau de téléphonie mobile faible, surcharge du réseau	Vérifier la couverture du réseau sur le site.
La LED d'état clignote en rouge (10 clignotements brefs)	Erreur du logiciel ou plantage du système	Débrancher brièvement le produit de la source d'alimentation pendant 10 secondes.
		Débrancher brièvement l'appareil d'aspiration de la source d'alimentation pendant 10 secondes.
		Contacter le service après-vente du fabricant.

Tabl. 6 : dépannage

REMARQUE

Si la panne persiste après avoir pris les mesures indiquées ci-dessus, veuillez contacter le service après-vente du fabricant.

6 Mise au rebut

7 Mise au rebut



Veuillez noter qu'il est interdit de mettre au rebut les appareils électriques et électroniques avec les ordures ménagères. Les appareils usagés peuvent être déposés gratuitement dans les points de collecte prévus à cet effet. Ils y sont collectés, éliminés ou préparés dans les règles de l'art en vue d'une éventuelle réutilisation. Nous vous invitons à participer activement afin de contribuer ensemble à une mise au rebut écologique et durable des appareils électriques et électroniques.

La restitution des appareils usagés est prescrite par la loi, car certains d'entre eux peuvent contenir des substances nocives pouvant nuire à l'environnement et à la santé humaine. Par ailleurs, la restitution permet le recyclage des matières premières contenues, ce qui contribue à la protection de l'environnement. Si l'appareil électrique ou électronique usagé contient des données à caractère personnel, vous êtes responsable de leur suppression avant de le restituer.

Conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE relative aux déchets et à sa transposition dans les législations des États membres de l'Union européenne, les mesures visant à prévenir la production de déchets prévalent systématiquement sur les mesures visant à valoriser les déchets. Dans le domaine des équipements électriques et électroniques, il incombe de privilégier une prolongation de la durée de vie moyennant une réparation des appareils défectueux et la vente d'appareils d'occasion en état de marche, plutôt que la mise au rebut. Pour de plus amples informations, allez sur le site https//www.bundesregierung.de/breg-de/themen/nachhaltigkeitspolitik/elektrogeraete-entsorgen-2155168

8 Pièce jointe

8.1 Déclaration de conformité CE

Désignation :	Système de transmission de données
Série :	Connect Bridge
Type :	3605615; 3605616 (le cas échéant, références divergentes si autre variante du produit.)
ID machine :	(Numéro de série) voir plaque signalétique sur le produit
	Le produit a été développé, construit et fabriqué conformément aux directives CE
	2014/53/UE - Directive relative aux équipements radioélectriques
	Le produit reste conforme aux dispositions suivantes :
	2014/30/UE - Directive relative à la CEM
	2014/35/UE - Directive basse tension
	2011/65/UE - Directive RoHS
	Sous la seule responsabilité de
Entreprise :	KEMPER GmbH
	Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :
ETSI EN 301 489-1 Compatibilité électromagnétique (CEM)
ETSI EN 301 489-52 Compatibilité électromagnétique (CEM)
ETSI EN 301 908-2 Réseaux cellulaires IMT

Une liste complète des normes, directives et spécifications appliquées est disponible auprès du fabricant. Le mode d'emploi du produit est disponible.

Mandataire :
Kemper GmbH, Von-Siemens-Str. 20, 48691 Vreden, Allemagne
La personne indiquée ci-dessus est autorisée à constituer le dossier technique conformément à l'annexe VII de la directive 2006/42/CE.



Vreden, 24.03.2026		Directeur général
Lieu, date	B. Kemper	Informations à propos du signataire

8.2 UKCA Declaration of Conformity

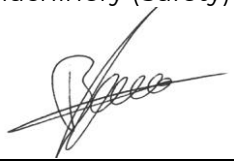
Designation:	Data transmission system
Series:	Connect Bridge
Type:	**3605615; 3605616** (possibly different article numbers for other product variants)
Machine ID:	(Serial number) see type plate on product
	This product is developed, designed and manufactured in accordance with the UKCA directives Radio Equipment Regulations 2017
	The product continues to comply with the provisions of the Radio Equipment Regulations 2017 Electromagnetic Compatibility Regulations 2016 Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016
	At the sole responsibility of
Company:	**KEMPER GmbH** Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden

The following designated standards and technical specifications have been applied:

ETSI EN 301 489-1 Electromagnetic Compatibility (EMC)
ETSI EN 301 489-52 Electromagnetic Compatibility (EMC)
ETSI EN 301 908-2 IMT cellular networks
BS EN IEC 63000:2018 Technical documentation for the assessment of electrical and electronic products with respect to the restriction of hazardous substances

A complete list of standards, directives and specifications applied is available from the manufacturer. The operating manual belonging to the product is available.
Additional information:

UK Authorised Representative:
United Kingdom KEMPER (U.K.) Ltd.
Venture Court, 2 Debdale Road, Wellingborough, Northamptonshire NN8 5AA
The above-mentioned person is authorized to compile the technical documentation in Schedule 2 of the Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008.



Vreden, 24.03.2026		CEO
Place, date	B. Kemper	Identification of the signatory

8.3 Caractéristiques techniques

Désignation	Type	
Données de base	3605598	3605599
Régions utilisables	EMEA	USA
	Europe	Canada
	Moyen-Orient	Mexique
	Afrique	
	Asie	
	Australie	
	Nouvelle-Zélande	
Degré de protection	IP 42	
Opérateurs réseau pris en charge	Spécifiques au pays - LTE, 4G, 2G/3G	
Température ambiante admissible (fonctionnement) °C [°F]	+5 à + 40 [+40 à +104]	
Dimensions	voir fiche dimensionnelle	
Poids kg [lbs]	0,2 [0,44]	
Longueur câble de raccordement m [in]	0,6 [23,6]	

Tabl. 7 : caractéristiques techniques

8.4 Fiche dimensionnelle

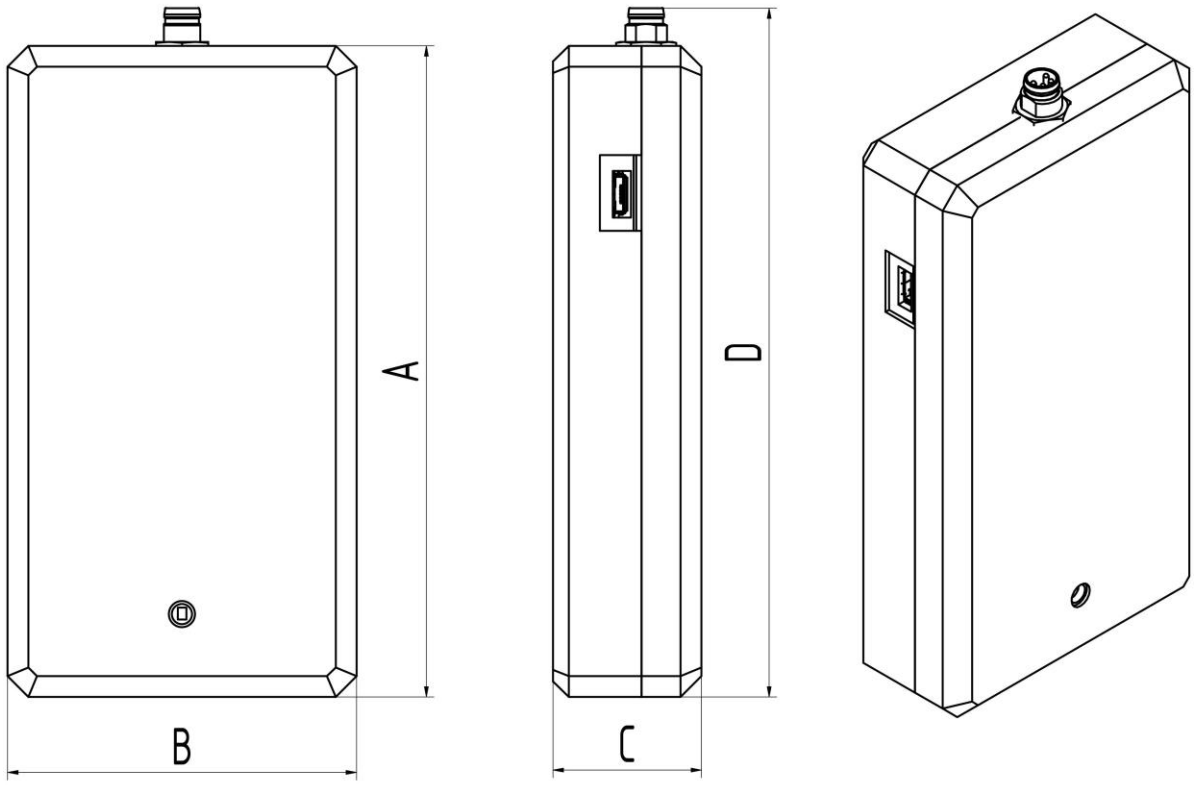


Fig. 4 : Fiche dimensionnelle

Symbole	Dimensions en mm [in]	Symbole	Dimensions en mm [in]
A	125 [4,9]	C	29 [5,3]
B	67 [2,6]	D	135 [1,6]

Tabl. 8 : Tableau dimensionnel

8.5 Pièces de rechange et accessoires

N° courant	Désignation	Référence
1	Câble de raccordement avec connecteur coudé, 0,6 m [2 ft] de long	1990102
2	Rallonge électrique avec connecteur coudé, 5 m [16 ft] de long	1990103

Tabl. 9 : pièces de rechange et accessoires

Deutschland (HQ)
KEMPER GmbH
Von-Siemens-Str. 20
D-48691 Vreden
Tel. +49 2564 68-0
Fax +49 2564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

United Kingdom
KEMPER (U.K.) Ltd.
Venture Court
2 Debdale Road
Wellingborough
Northamptonshire NN8 5AA
Tel. +44 1327 872 909
Fax +44 1327 872 181
mail@kemper.co.uk
www.kemper.co.uk

France
KEMPER sàrl
7 Avenue de l'Europe
F-67300 Schiltigheim
Si vous appellez de France
Tél. +33 800 91 18 32
Fax +33 800 91 90 89
De Belgique ou de l'étranger
Tél. +492564 68-135
Fax +492564 68-40135
mail@kemper.fr
www.kemper.fr

China
KEMPER China
Floor 2, Building 6
No. 500 Huapu Road
Shanghai 201799
P.R. of China
Tel. +86 (21) 5924-0978
Fax +86 1852-1069-401
info@kemper-china.com.cn
www.kemper.cn.com

Ceská Republika
KEMPER spol. s r.o.
Pyšelská 393
CZ-257 21 Porící nad Sázavou
Tel. +420 317 798-000
Fax +420 317 798-888
mail@kemper.cz
www.kemper.cz

United States
KEMPER Fume
Extraction Systems LLC
31465 Stephenson Hwy
Madison Heights
MI, 48071 USA
ph+1 (312) 815 5656
info@kemper-na.com
kemper-na.com

Canada
KEMPER Fume
Extraction Systems
1-2, 1249 Seagrave Road
Woodstock, ON, N4T 0A8,
Canada
ph+1 (312) 815 5656
info@kemper-na.com
kemper-na.com

Nederland
KEMPER B.V.
Demmersweg 92
Begane grond
7556 BN Hengelo
Tel. +492564 68-137
Fax +492564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

España
KEMPER IBÉRICA, S.L.
Avda Diagonal, 421 3°
E-08008 Barcelona
Tel. +34 902 109-454
Fax +34 902 109-456
mail@kemper.es
www.kemper.es

India
KEMPER India
55, Ground Floor, MP Mall
MP Block, Pitam Pura
New Delhi -110034
Tel. +91.11.42651472
mail@kemper-india.com
www.kemper-india.com

Polska
Kemper Sp. z o.o.
ul. Grzybowska 87
00-844 Warszawa
Tel. +48 22 5310 681
Faks +48 22 5310 682
info@kemper.pl
www.kemper.pl